

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL
Séance extraordinaire sur le Grand Paris
en présence de Christian Blanc

Vendredi 26 septembre 2008 à 13h30

Intervention de M. Patrick Jarry

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président,
Cher(e)s collègues,

L'ampleur des inégalités sociales et territoriales est telle, en Île-de-France, qu'elle met en cause le devenir de la métropole parisienne.

Ces inégalités se sont accrues ces dernières années. Cette dimension est trop absente de la mission que vous attribue le Président de la République.

Comme l'ont indiqué mes collègues Catherine Margaté, Présidente du groupe des élus communistes et citoyens, et Michèle Canet, Présidente du groupe des élus socialistes, le SDRIF contribue à apporter des réponses, mais vous en bloquez la mise en œuvre.

Il ne suffit pas de dénoncer des inégalités territoriales et sociales, il faut s'y attaquer vraiment.

Ainsi monsieur le ministre vous êtes aujourd'hui dans un département qui creuse ces inégalités chaque jour par ses décisions :

- que ce soit en matière de logement, au rythme où vont les choses, dans le total des logements des Hauts-de-Seine, la part du logement social sera plus faible, en pourcentage, que ce qu'elle est aujourd'hui ;
- ou que se soit en matière de développement économique.

Le Gouvernement, la Majorité du Conseil Général des Hauts-de-Seine et l'EPAD ont une boulimie de développement inconsidérée de La Défense.

Je le redis, on n'assurera pas l'avenir de La Défense en continuant d'ajouter des tours aux tours, avec des chiffres qui donnent le vertige.

Alors que le Président de la République a missionné 10 architectes de renoms pour imaginer le futur de la région, à l'horizon 2030, pour La Défense, cela a l'air d'être déjà décidé !

La Défense devrait s'étendre sur Nanterre, et le nombre de m² de bureaux, aujourd'hui annoncé, entre le plan de relance et le rapport du préfet Lelarge, conduirait quasiment au doublement des surfaces actuelles du quartier d'affaires.

Pourquoi ne pas repenser un meilleur équilibre de développement dans la métropole parisienne ? Pourquoi ne pas admettre qu'un développement multipolaire permettrait un équilibre où les citoyens, les salariés et même les entreprises s'y retrouveraient mieux ?

Sans oublier la saturation des transports en commun. Ajouter le RER E au RER A, ne changera rien si, dans le même temps, on double les m² de bureaux.

Comment ne pas penser ensemble ces trois termes : transports / emplois / logements, pour rendre plus facile, plus agréable, plus sensée, la vie des Franciliens ? Sans oublier que les réponses à cette interrogation apportent des solutions meilleures en termes de développement durable et d'économie d'énergie !

Il ne faut pas seulement envisager un développement plus harmonieux et multipolaires en travaillant les secteurs de Paris-Nord-Est, Plaine-Commune, Plaine-de-France - Roissy, mais aussi Paris-Rive-Gauche, Seine-Amont, Orly, le Plateau de Saclay, il faut s'en donner les moyens.

Le Développement que vous proposez pour La Défense, risque d'assécher le développement économique de l'ensemble de la petite et de la grande couronne.

Cette manière de voir La Défense n'est-elle pas en corrélation avec la financiarisation de l'économie, qui conduit à la crise d'aujourd'hui ?

La remise en cause de ce modèle de développement n'impose-t-elle pas de revoir complètement le développement de cet Ouest parisien et, au-delà, de la métropole parisienne ?

Comment continuer de penser le développement de la métropole à partir des seuls besoins de tertiaire « haut de gamme », à partir des seuls besoins du marché ? C'est ce que fait votre préfet.

Quel est le statut du « Rapport du préfet Lelarge » ? Constitue-t-il le contenu de la lettre de mission du nouveau directeur que le gouvernement s'apprête à nommer ? Est-ce la pensée du Gouvernement pour La Défense, comme cela se dit dans les couloirs de la Préfecture des Hauts-de-Seine ?

Comprenez-moi bien. Pour nous il n'est nullement question d'ignorer La Défense, de lui tourner le dos, de ne pas tenir compte de son existence, voire de rêver de la faire disparaître.

Bien au contraire, il s'agit d'en avoir une autre vision et de l'utiliser pour un développement partagé en termes d'emplois, de services, de logements, de développement durable.

Au moment où, à l'évidence, des dizaines de tours deviennent obsolètes - déjà !, en à peine 30 ans ! -, pourquoi ne pas choisir résolument d'en reconvertir un nombre significatif en logements, et ainsi amener de l'humain et de la vie dans ce quartier ?

Pourquoi ne pas y faire les premières tours de la mixité avec 1/3 de logement social, 1/3 d'accession sociale et 1/3 d'accès au prix du marché (c'est plus explicite que le terme d'accession libre) ?

À l'étape actuelle, le « Rapport Lelarge » n'est pas un projet urbain, c'est plutôt une vision assez technocratique du développement.

Vous nous dites que, pour vous, il faut d'abord commencer par le projet et ensuite traiter de la gouvernance de la métropole. Pourquoi cela ne s'applique-t-il pas à Nanterre-La Défense ?

La défense ne peut plus se développer en ignorant la métropole, elle ne peut plus se développer dans notre département comme un territoire hors sol. Enfin un préfet le dit !

L'ambition proclamée est de construire « *une dynamique de Seine à Seine* », mais tout le raisonnement s'appuie sur les seuls périmètres des deux opérations d'intérêt national de La Défense et de Seine-Arche et contient de nombreuses « préconisations » pour le territoire de la commune de Nanterre. À contrario, les communes de Puteaux et de Courbevoie sont à peine évoquées.

Ce périmètre n'est pas le bon. La zone de cohérence de La Défense c'est bien sûr Puteaux, Suresnes, Nanterre, mais c'est aussi Rueil-Malmaison, Suresnes, La Garenne-Colombes et Neuilly-sur-Seine.

C'est à cette échelle que la question de l'équilibre habitat/emploi se pose, que l'absence de diversité des programmes de logements produit de la ségrégation urbaine, que la cohérence des réseaux de transports en communs locaux s'imagine.

De plus, comment accepter plus de 2 millions de m² de bureaux supplémentaires d'ici 2025 ? Comment accepter des centaines de milliers de m² de logements sans préciser pour qui, pour quoi ?

Ce qui est révélateur de la démarche, c'est que jamais la question des équipements publics n'est évoquée.

Avec ce que vous proposez pour la Défense on revient en arrière.

Alors que les actions engagées à Nanterre avec le projet Seine Arche, mis au point par la ville et l'État, commencent à montrer toutes leurs potentialités, ce que vous proposez, en signifie l'arrêt de mort.

Vous nous demandez des propositions, mais quand on vous apporte de la diversité, vous tentez de nous empêcher d'agir.

Avec le projet Seine-Arche, nous avons commencé à inverser le sens de l'aménagement, partir de la ville des habitants, de l'humain, pour bâtir un projet qui apporte aussi à La Défense.

Travaillons ensemble à étendre le projet Seine-Arche vers les Groues-La Folie, plutôt que de revenir à de vieux desseins d'extension de la Défense sur Nanterre, qui sont sans avenir et tourne le dos à la métropole durable.

Monsieur le Ministre, je profite de votre présence ici, pour demander de vous engager à ouvrir une vraie concertation avec les élus, avec les habitants, avec les acteurs des villes.

Cela sur deux axes :

- Repenser La Défense dans son rapport à la Métropole ;
- Repenser La Défense dans son environnement immédiat, dans un périmètre de « la Seine à la Seine »
Quatre propositions sont incontournables :
 - Les transports d'abord. On ne peut rien envisager sans d'abord régler cette question ;
 - La question de la diversité des logements. Dites à la Majorité, de ce Conseil Général, qu'elle ne peut pas continuer de camper sur des positions complètement égoïste ;
 - L'accès à l'emploi et à la formation, car les exemples de Nanterre et de Saint-Denis le montrent, il ne suffit de localiser des emplois sur un territoire pour que les gens aient accès à ces emplois ;
 - Diversité de l'emploi ... d'ailleurs la question écologique n'amène t-elle pas à repenser la question de la localisation de certaines activités de production ? Pendant 30 ans on a dit qu'il fallait éloigner les activités de production des lieux d'habitat et donc de consommation, ne faut-il pas faire l'inverse devant la crise énergétique ? Le territoire de Nanterre offre, de ce point de vue, des possibilités.

Monsieur le Ministre vous voulez des propositions en voilà !